

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 13 novembre 2024

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Jeudi 07 novembre 2024

Début de séance : 18 h 50

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MARQUES Patrick ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra.

1

Délégués suppléants présents : GIBOZ Christine ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; PARTY Annick ; VICHOT Étienne.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel pouvoir donné à CAPELLI Sophie ; DEVAUX Catherine pouvoir donné à DEPARIS-VINCENT Christelle ; GROSDIDIER Jean Charles pouvoir donné à PROST Philippe ; LACROIX Serge pouvoir donné à BONDIER Jean-Robert ; MILLET Jacqueline pouvoir donné à CLOSCAVET Marie-Claire ; MILLET Michel pouvoir donné à BANDERIER Dominique ; RASSAU Jean-Noël pouvoir donné à AYMONIER Gaëtan ; VACELET Jean-Marie pouvoir donné à HUGUES Guy ; VIAL Jacques pouvoir donné à PARIS Robert.

Excusés : DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Absents : ARTIGUES Damien ; BAILLY Thierry (Décédé) ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MAILLARD Jean-Claude ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; REBREYEND COLIN Micheline ; RUDE Bernard.

Secrétaire de séance : DUTHION Jean-Paul

Le quorum est atteint avec 81 délégués titulaires et 5 délégués suppléants présents pour 95 suffrages exprimés (9 pouvoirs ont été donnés), soit 21 absents pour ce conseil.

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 18 septembre 2024

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte rendu de séance du Conseil Communautaire du 18 septembre 2024.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **95 votants – 95 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Président.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **95 votants – 95 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **95 votants – 95 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

4. BELLECCIN – Mode de gestion et exploitation de la Régie

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le principe du recours à un contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du domaine de Belleccin pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

D'APPROUVER les caractéristiques essentielles des prestations que devra assurer le délégataire, telles que définies dans le rapport.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **95 votants – 94 pour** - 0 contre - **1 abstention***

5. SPL TERRE ET LACS DU JURA – Approbation des statuts et du règlement intérieur

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER l'adhésion à la Société Publique Locale « Terre et Lacs du Jura ».

D'APPROUVER les statuts de la Société Publique Locale « Terre et Lacs du Jura ».

D'APPROUVER l'acquisition de 2 500 actions à un prix unitaire de 100€, correspondant à un total de 250 000€, soit 50% du capital social.

D'APPROUVER l'inscription budgétaire nécessaire à cette acquisition.

DE PRENDRE ACTE du projet de règlement intérieur.

DE DESIGNER 6 représentants au sein du CA de la Société Publique Locale « Terre et Lacs du Jura » :

- M. Jean-Charles DALLOZ
- M. Jean-Paul DUTHION
- M. Jean-Charles GROSDIDIER
- M. Jean-Luc GUERIN
- M. Philippe PROST
- Mme Nathalie ROUX

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document et prendre toute décisions liées à la création de la Société Publique Locale « Terre et Lacs du Jura ».

La proposition est mise au vote :

Résultats : 95 votants – 94 pour – 0 contre – 1 abstention

6. DOMAINES ET PATRIMOINE - Acquisition Foyer Logement (Résidence Autonomie) Bellevue à Orgelet

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'ACQUERIR auprès de la SCI BELLEVUE, dont le siège social est situé 26 avenue Lacuzon à Orgelet, représentée par M. François Joseph PERRIER, la résidence autonomie pour personnes âgées sise 33 Rue Bourget à Orgelet cadastrée section AD 282 lieu-dit « Aux Buts » d'une superficie de 6 a 20 ca et section AD 321, située 33 Rue du Bourget d'une superficie de 10 a 85 ca.

DE FIXER le prix à 475 000€ nets et de passer outre l'estimation de France Domaine rendue le 19 septembre 2024 au regard des éléments cités dans l'exposé.

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier, en particulier l'acte notarié confié à l'étude de Maître KLEIN-MAIRE.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au Budget 2024 chapitre 21.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 95 votants – 95 pour – 0 contre – 0 abstentions

7. EQUIPEMENTS SPORTIFS - Modification de convention de fonctionnement relative à l'utilisation des installations sportives par le lycée pierre Vernotte

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'ACCEPTER la demande de révision de la convention tripartite

DE DIRE que les recettes seront inscrites au budget 2025

DE CHARGER Monsieur le Président de signer la convention ainsi que tout avenant après avis du Bureau Communautaire,

La proposition est mise au vote :

Résultats : 95 votants – 95 pour – 0 contre – 0 abstentions

8. SICTOM de Lons le Saunier – Modification des représentants de la Communauté de communes au comité syndical

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les délégués suivants pour la Commune de MONTLAINIA au SICTOM de Lons le Saunier :

MONTLAINIA	GUYENET Romuald	3 sur Cussand 39320 MONTLAINIA
	JANOD Bernard	Les laurents, Montagna le Templier 39320 MONTLAINIA

DE PRÉCISER que les représentants des autres communes désignés le 04 septembre 2020 restent inchangés.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 95 votants – 95 pour – 0 contre – 0 abstentions

9. PLUi Ex-Jura Sud – Approbation du plan de financement de finalisation de l'élaboration du PLUi

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement comme suit :

DÉPENSES en € HT		RECETTES en € HT		
Études	201 142,04 €	État- DETR	50%	100 571,02 €
		Autofinancement	50%	100 571,02 €
Total	201 142,04 €	Total		201 142,04 €

DE SOLLICITER l'État pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR au taux de 50 %,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 13,

DE CHARGER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 95 votants – 95 pour – 0 contre – 0 abstentions

4

10. SPL Terre d'Émeraude Tourisme - Avenant n°4 à la Convention d'objectifs et de moyens 2022-2024

19h37 Constatant que Frank STEYAERT ne prend pas part au vote :

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens entre Terre d'Émeraude Communauté et Terre d'Émeraude Tourisme actant :

- Du reversement par Terre d'Émeraude Tourisme de 20% au total des recettes du parking des Cascades ;
- Du versement de la subvention d'un montant de 387 000€ TTC allouée à Terre d'Émeraude Tourisme en 2025.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 65 et les recettes seront affectées à des dépenses touristiques

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens et tout autre document nécessaire à l'exécution de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour – 0 contre – 0 abstentions

11. SPL Terre d'Émeraude Tourisme - Convention d'objectifs et de moyens 2025/2027

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la convention d'objectifs et de moyens avec la SPL Terre d'Émeraude Tourisme pour la période 2025-2027.

D'APPROUVER le versement d'une subvention d'exploitation de 387 000€ pour l'année 2025.

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget chapitre 65.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à cette décision.

*19h39 Constatant que Frank STEYAERT ne prend pas part au vote
19 h 41 Constatant le départ de Jean-Marc BOILLETOT*

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **93 votants – 93 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

12. AIDE à l'IMMOBILIER d'ENTREPRISE - attribution de subvention au gîte « Au Paradis de Bidat » à Cressia.

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la demande d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sollicitée par Mme JANEZ pour les travaux à engager pour son gîte « Au Paradis de Bidat » situé sur la commune de Cressia.

D'OCTROYER une aide de 1 000€ dans le cadre du règlement d'intervention.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 204.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **94 votants – 94 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

13. PROJET DE CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE LA CHAILLEUSE – Plan de financement prévisionnel

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel relatif au projet de construction d'un groupe scolaire sur la Commune de La Chailleuse :

DEPENSES en € HT		RECETTES en € HT				
	Montant		Assiette	Taux	Montant	Taux sur globalité
Maîtrise d'œuvre et missions connexes	270 705,25 €	ÉTAT DETR- Partie Groupe scolaire	1 200 000,00 €	40%	480 000,00 €	14%
		ÉTAT DETR - Partie ALSH	1 514 136,71 €	30%	454 241,01 €	13%
		RÉGION Territoire en Action	3 372 205,25 €		275 503,00 €	8%
Travaux	3 101 500,00 €	CAF	611 633,96 €	44%	270 000,00 €	8%
		Communauté de Communes Portes du Jura	1 223 267,92 €	38%	466 000,00 €	14%
		Autofinancement			1 426 461,24 €	42%
Total	3 372 205,25 €			Total	3 372 205,25 €	100%

DE SOLLICITER l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR selon les critères de plafonnement et de subventionnement par classe,

DE SOLLICITER la Région au titre de Territoire en Action via le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR)

DE SOLLICITER la Caisse d'Allocations Familiales,

DE SOLLICITER une participation de la Communauté de Communes Porte du Jura,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 13,

DE DIRE que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement.

DE CHARGER Monsieur le Président, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour - 0 contre - 0 abstentions

14. DOMAINES ET PATRIMOINE – Acquisition parcelle à la Commune de Moirans-en-Montagne – Emprise de l'Accueil Collectif de mineurs

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'ACQUERIR les parcelles cadastrées section AE 468 (312m²) et AE 470 (463m²) à la Commune de Moirans en Montagne à l'euro symbolique nécessaires à la construction de l'Accueil Collectif de Mineurs, opération sous maîtrise d'ouvrage communautaire,

D'AUTORISER M. Le Président à signer l'acte notarié ainsi que tout document à intervenir relatif à ce dossier.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour - 0 contre - 0 abstentions

15. EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT – Appel à projets en milieu scolaire 2024-2025

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les modalités d'attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets « Environnement » en milieu scolaire 2024-2025,

D'APPROUVER le budget prévisionnel relatif à cet appel à projets pour un montant de 16 032,00€,

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2025,

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier,

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour - 0 contre - 0 abstentions

16. ESPACES NATURELS SENSIBLES – Demandes de subventions pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des ENS « Lac et marais de Viremont » et « Cirque et marais de Vogna » au titre des années 2024 et 2025

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-après relatif aux actions :

- De gestion de l'ENS « Lac et marais de Viremont » au titre des années 2024 et 2025,
- De finalisation de l'élaboration du plan de gestion de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » en 2024 et 2025,
- Puis de gestion de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » en 2025.

DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES	
ENS « Lac et marais de Viremont »	Actions de gestion (années 2024 et 2025)	6 700€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%)	4 690€
			Autofinancement (30%)	2 010€
ENS « Cirque et marais de Vogna »	Finalisation de l'élaboration du plan de gestion (années 2024 et 2025)	7 300€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%)	5 110€
			Autofinancement (30%)	2 190€
	Actions de gestion (année 2025)	4 100€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%)	2 870€
			Autofinancement (30%)	1 230€
TOTAL		18 100€	TOTAL	18 100€

DE DIRE que les crédits 2024 sont inscrits au budget 2024,

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2025,

DE SOLLICITER le Conseil Départemental du Jura selon le plan de financement ci-dessus,

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, et le délégué communautaire en charge de Natura 2000, Monsieur Jean-Noël RASSAU, de suivre ce dossier,

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour - 0 contre - 0 abstentions

17. Budget Principal – Décision modificative n°2

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous et référencée dans la décision modificative n°2,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21313 - Bâtiments sociaux et médico-sociaux	- €	475 000,00 €	- €	- €
TOTAL D 21 - Immobilisations corporelles	- €	475 000,00 €	- €	- €
D-261 - Titres de participation	- €	250 000,00 €	- €	- €
TOTAL D 26 - Participations et créances rattachées à des participations	- €	250 000,00 €	- €	- €
D- 2313 - Constructions (en cours)	725 000,00 €	- €	- €	- €
TOTAL D 23 - Immobilisations en cours	725 000,00 €	- €	- €	- €
TOTAL INVESTISSEMENT	725 000,00 €	725 000,00 €	- €	- €
Total Général		- €		- €

D'AUTORISER Monsieur le Président de signer tout acte relatif à cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 94 pour - 0 contre - 0 abstentions

18. Rénovation de la salle de cinéma – Participation de Terre d'Émeraude Communauté au financement du projet

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la participation de Terre d'Émeraude Communauté au financement du projet de rénovation de la salle de cinéma par la Commune de Moirans-en-Montagne, dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 182 720 € HT.

DE DIRE que cette contribution sera assortie d'une convention ultérieure fixant les conditions d'accès à cette salle par Terre d'Émeraude Communauté.

8

DE DIRE que cette participation sera apportée via un fonds de concours d'un montant de 200 000,00€ le plan de financement du projet:

DÉPENSES HT	2 182 720 €
RECETTES	
Fonds verts – 35%	768 022 €
Région – 6%	120 156 €
Département – 14%	300 000 €
Terre d'Émeraude Communauté – 9%	200 000 €
Autofinancement Cne – 36%	794 542 €

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout acte afférent à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 94 votants – 92 pour - 0 contre - 2 abstentions

Fin de séance : 20 h 12